

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 28 ET 29 JANVIER 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

MUDIFICAZIONE DI A DELIBERAZIONE RILATIVA A A
DESIGNAZIONE DI I RIPRISENTENTI DI L'ASSEMBLEA DI
CORSICA IN VARII ORGANISIMI

MODIFICATION DE LA DELIBERATION RELATIVE A LA
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

La délibération n° 20/198 AC de l'Assemblée de Corse du 26 novembre 2020 a désigné Madame Paola MOSCA en qualité de suppléante afin de siéger au sein de du Comité de programmation du groupe d'action locale de Castagniccia Mare e Monte, en remplacement de Monsieur Paulu Santu PARIGI.

Madame Paola MOSCA étant déjà désignée au sein de cet organisme en qualité de titulaire, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.